



Le Président,

Porto-Vecchio le 24 octobre 2017

Courrier n° *136* /2017

Objet : Opposition à la fusion de la trésorerie de Porto-Vecchio avec celle de Bonifacio.

Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques de Corse,

Suite à votre courrier et à notre dernier entretien, j'ai soumis aux élus présents lors du Bureau communautaire du 28 septembre 2017 votre décision de transférer la trésorerie de Porto-Vecchio à Bonifacio au 31 décembre 2017.

Depuis plusieurs années, à maintes reprises, le projet de suppression de la trésorerie de Bonifacio a été évoqué. Les élus du territoire s'y sont toujours fermement opposés et ont toujours prôné le maintien distinct des deux trésoreries. (cf. dernière délibération du conseil communautaire du 24 janvier 2017 à ce sujet).

Aujourd'hui, c'est l'existence de la trésorerie de Porto-Vecchio qui est en jeu.

Ce projet soulève de nombreuses problématiques concernant notamment :

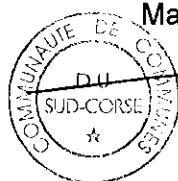
- la gestion quotidienne des régies (transfert et dépôt de fonds),
- l'avenir des agents résidant à Solenzara, Lecci et Porto-Vecchio,
- la qualité de service de proximité auprès des contribuables et des collectivités territoriales actuellement gérés par la trésorerie de Porto-Vecchio (territoire vaste actuellement non desservi par les transports en commun, problématique du trafic routier en saison estivale...),
- le fait que le service des collectivités locales soit fusionné à Bonifacio entraîne automatiquement le transfert du recouvrement de l'impôt direct sur le centre des impôts de Porto-Vecchio créant les mêmes soucis de proximité pour les contribuables bonifaciens.

Une nouvelle fois et pour les motifs évoqués ci-dessus, les élus s'opposent catégoriquement à la fermeture de l'une des deux trésoreries.

J'ai sollicité vos services pour un rendez-vous au siège de la communauté de communes, en présence du Maire de Bonifacio, pour régler ce problème de fond.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques de Corse, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président de la communauté
de communes du Sud-Corse,
Maire de la Ville de Porto-Vecchio



Georges MELA

M. le Directeur Régional des Finances Publiques de Corse
2 avenue de la grande armée
BP 410
20 000 Ajaccio Cedex 1